

# Société Intercommunale Bureau Economique de la Province de Namur

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Procès-verbal de la réunion du 19 juin 2018

**Sont présents :**

- **Pour le Groupe "Province"**

Bombled Christophe  
Cabaraux Freddy  
Carlier Philippe

**Représentants de Province de Namur**

---

- **Pour le Groupe "Communes"**

Léonard Françoise  
Mauguit Marie-Christine  
Philippart Françoise  
Simon - Castellan Rose

**Représentants de Andenne**

---

Ancion Michel

**Représentants de Anhée**

---

Pierson Marc

**Représentants de Assesse**

---

Lejeune Marc  
Maene Jean-Claude  
Moreau Pierre

**Représentants de Beauraing**

---

Clarival David  
Copine André  
Douny-Poncelet Jeannine  
Rolin Vinciane

**Représentants de Bièvre**

---

Chabotaux André  
Meunier Lucile

**Représentants de Cerfontaine**

---

Botin Frédéric  
Cheffert Jean-Marie  
Dethy Joseph

**Représentants de Ciney**

---

Dubuc-Chevalier Christiane  
Saulmont Francis

**Représentants de Couvin**

---

Jacqemin Thierry  
Lambilliotte-Vercoutere Véronique

**Représentants de Eghezée**

---

Javaux Pascale  
Plomteux Christelle  
Selvais Charlotte

**Représentants de Fernelmont**

---

Baudson-Guillaume Françoise  
Mabille Albert  
Remy Marc  
Vautard Philippe

**Représentants de Floreffe**

---

Dreze Etienne Meuter Bernard	<b>Représentants de Fosses-la-Ville</b>
Léonard Véronique Normand Daniel	<b>Représentants de Gedinne</b>
Dispa Benoît Goda Alain Minet-Dupuis Martine	<b>Représentants de Gembloux</b>
Gerard-Dawance Françoise Goetyncq Jean-Claude Jadot Luc	<b>Représentants de Hamois</b>
George Michaël Nennen Jean-Joseph	<b>Représentants de Hastière</b>
Ledent Pierre	<b>Représentants de Houyet</b>
Gobert Michel	<b>Représentants de Jemeppe sur Sambre</b>
Bouvier Thibault Chapelle Thierry Janquart Guy Soutmans Philippe	<b>Représentants de La Bruyère</b>
Fauchet Didier Joly Robert	<b>Représentants de Mettet</b>
Demoustier Geneviève Pirot Christian Salembier-Cisternino Anne-Marie Seumois François	<b>Représentants de Namur</b>
Lixon Freddy	<b>Représentants de Ohey</b>
Cox Gérard Delchambre Manon Sohy Isabelle	<b>Représentants de Onhaye</b>
Delpire Jean-Marie	<b>Représentants de Philippeville</b>
Defaux Julien Lejeune Janique	<b>Représentants de Rochefort</b>
Bordon Olivier	<b>Représentants de Sambreville</b>
Bleret-De-Cleermaecker Sabine Lecomte Valérie	<b>Représentants de Somme-Leuze</b>
Monty Jacques	<b>Représentants de Viroinval</b>
Duruisseau David Robinet André	<b>Représentants de Vresse-sur-Semois</b>
Leclercq Nathalie Navaux Albert	<b>Représentants de Walcourt</b>
Goffaux Alain	<b>Représentants de Yvoir</b>

## **Assistent également à la réunion :**

Monsieur R. DEGUELDRE, Directeur Général du BEP, Madame V. ARNOULD, Directrice du Département Environnement du BEP, Madame L. GOURGUE, Directrice du Département Développement Economique du BEP, Monsieur O. GRANVILLE, Directeur du Département Secrétariat Général du BEP, Monsieur F. CIPOLAT, Directeur du Département Développement Territorial du BEP, Monsieur T. SORIANO, Directeur du Département Comptabilité et Ressources Humaines du BEP, Monsieur M. DERROITTE, Directeur du Département Informatique et Télécommunications du BEP, Madame I. SADIN, Chef de Service du Département Ressources Humaines du BEP, Monsieur B. HANQUET, Chef de Service au Département Environnement du BEP, Madame I. BERTRAND, Responsable Communication du BEP, Madame A. JOLY, Juriste au BEP, Monsieur D. RALET, du Département Comptabilité du BEP, Monsieur O. RONSMANS, Réviseur d'Entreprises, Monsieur N. SURAY (Commune de Gedinne), Monsieur B. GUILLITTE (Ville de Namur), Monsieur L. BOUVEROUX (Commune d'Assesse), Monsieur D. HELLIN (Commune d'Ohey), Madame C. COLLARD (Province de Namur), Madame N. DEMANET (Commune d'Havelange), Monsieur Ch. TUMERELLE (Ville de Dinant), Monsieur N. VILMUS (Commune de Somme-Leuze), Madame L. DAFTE (Commune de Ciney), Madame A. ROMAINVILLE (Commune de Floreffe), Madame A. DEMARCHE (Commune de Ciney), Monsieur JM. LABBE (Saint-Gobain), Monsieur G. DOCQUIRE (Confédération Construction Namur).

## **Sont excusés :**

Monsieur JC. NIHOUL, Président du BEP, Madame C. ABSIL (Province de Namur), Madame A. BARZIN (Ville de Namur), Madame F. JEANMART (Commune d'Hotton), Madame N. GAUX-LAFFINEUR (Commune d'Anhée), Madame N. MARCOLINI (Commune d'Assesse), Monsieur W. BOURGEOIS (Commune de Beauraing), Madame D. MILLE-MULLEN (Commune de Cerfontaine), Madame AM. CAMUS (Commune de Ciney), Monsieur A. BESOHE (Commune de Dinant), Monsieur L. BELOT (Commune de Dinant), Monsieur P. LALOUX (Commune de Dinant), Madame MC. VERMER (Commune de Dinant), Madame M. LADRIERE (Commune d'Eghezée), Monsieur M. GENARD (Commune de Florennes), Monsieur M. HELSON (Commune de Florennes), Monsieur D. LECHAT (Commune de Florennes), Monsieur Ph. MAHOUX (Commune de Gesves), Monsieur Ch. ALEXANDRE (Commune d'Houyet), Madame H. LEBRUN (Commune d'Houyet), Monsieur E. MAROT (Commune d'Houyet), Monsieur Y. PETIT (Commune d'Houyet), Monsieur E. de PAUL de BARCHIFONTAINE (Commune de Jemeppe-sur-Sambre), Madame M. DEMASY (Commune de Marche), Monsieur JM. ALLARD (Ville de Namur), Madame V. CHOQUE (Commune de Nassogne), Monsieur A. DEPAYE (Commune d'OHEY), Madame N. VISCARDY-SOUMOY (Commune de Philippeville), Monsieur F. PIETTE (Commune de Profondeville), Monsieur S. TRIPNAUX (Commune de Profondeville), Monsieur F. PLUME (Commune de Sambreville), Madame B. DAVISTER (Commune de Sambreville), Madame S. DEPAIRE (Commune de Sambreville), Monsieur E. BERTRAND (Commune de Sombreffe), Monsieur D. JORIS (Commune de Somme-Leuze), Monsieur D. MASSIN (Commune de Viroinval), Madame CH. POULIN (Ville de Walcourt).

**Monsieur le Président étant excusé la séance est présidée par Monsieur G. COX, Vice-Président.**

---

**Monsieur G. COX déclare la séance ouverte à 19.45 heures.**

---

A l'unanimité l'Assemblée Générale désigne en qualité de scrutateurs, **Messieurs Philippe CARLIER et André CHABOTAUX.** Ceux-ci vérifient la régularité des convocations et des mandats ainsi que la liste des présences.

Ils remettent rapport au Président : 6.706 parts sont représentées pour le groupe «Province» sur 6.706 parts souscrites, 3.965 parts sont représentées pour le Groupe «Communes» sur 4.520 parts souscrites soit, au total, 10.671 parts représentées sur 11.226 parts souscrites.

## 1. FIN DE MANDATS DES ADMINISTRATEURS – DECRET DU 29 MARS 2018

L'Assemblée Générale prend acte de la démission d'office des Administrateurs membres du Conseil d'Administration suite à l'application du Décret du 29 mars 2018, selon le rapport suivant :

- Groupe Communes : OUI : 3.765,39 parts – NON : 0 part – ABSTENTION : 31,41 parts (2 Conseillers de la Commune de Fernelmont s'étant abstenu sur ce point 9,25 parts – 2 Conseillers de la Commune de Sambreville s'étant abstenu sur ce point 22,16 parts).
- Groupe Province : Unanimité 6.706 parts.

## 2. RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DE L'INTERCOMMUNALE

L'Assemblée Générale, selon le rapport suivant :

- Groupe Communes : OUI : 3.765,39 parts – NON : 0 part – ABSTENTION : 31,41 parts (2 Conseillers de la Commune de Fernelmont s'étant abstenu sur ce point 9,25 parts – 2 Conseillers de la Commune de Sambreville s'étant abstenu sur ce point 22,16 parts).
- Groupe Province : Unanimité 6.706 parts.

désigne en qualité d'Administrateur :

### Pour le Groupe « Province » :

Monsieur Denis LISELELE	PS
Monsieur Jean-Louis CLOSE	PS
Monsieur Jean-Marc VAN ESPEN	MR
Monsieur Christophe BOMBLED	MR
Monsieur Luc DELIRE	MR
Monsieur Lionel NAOME	CdH
Madame Françoise SARTO	CdH
Monsieur Georges BALON PERIN	ECOLO

### Pour le Groupe Communes :

Monsieur Christian PIROT	PS
Madame Laura DUBOIS	PS
Monsieur Eddy FONTAINE	PS
Monsieur Pascal PONCELET	PS
Monsieur José PAULET	MR
Monsieur Alain GODA	MR
Monsieur Jean-Marie CHEFFERT	MR
Monsieur René LADOUCE	MR
Monsieur Luc FRERE	CdH
Monsieur Jean-Claude NIHOUL	CdH
Monsieur Philippe BURNET	CdH
Monsieur Arnaud GAVROY	ECOLO

### **3. FIXATION REMUNERATIONS ET JETONS DE PRESENCES**

L'Assemblée Générale selon le rapport suivant :

- Groupe Communes : OUI : 3.765,39 parts – NON : 0 part – ABSTENTION : 31,41 parts (2 Conseillers de la Commune de Fernelmont s'étant abstenu sur ce point 9,25 parts – 2 Conseillers de la Commune de Sambreville s'étant abstenu sur ce point 22,16 parts).
- Groupe Province : Unanimité 6.706 parts.

marque accord pour fixer à dater du 1<sup>er</sup> juillet 2018 :

- la rémunération annuelle brute du président du BEP à 14.283,67 € (soit 23.902,29 € montant indexé – référence indexe 01/04/2018)
- le montant du jeton de présence à octroyer aux membres du comité d'audit à 118,28 € (soit 197,93 € montant indexé – référence indexe 01/04/2018) -

---

**La séance est levée à 20.00 heures**

---

Le Secrétaire,  
Renaud DEGUELDRE

Le Vice-Président,  
G. COX